

Avis public



AVIS DE PROMULGATION

Avis public est, par la présente, donné que le Règlement no RGCA06-10-0006 autorisant un emprunt de 600 000 \$ pour le remplacement de véhicules et d'équipements a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et des Régions. Le Règlement est maintenant déposé au bureau de la secrétaire d'arrondissement où il peut être vu.

Ce règlement entre en vigueur immédiatement.

Donné à Montréal,

Arrondissement de Montréal-Nord,
ce 17 mai 2006.

Marie Marthe Papineau, avocate
Secrétaire d'arrondissement